

Saison 2022 / 2023

ASM Plongée

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (1)-----

Téléphone fixe ----- Professionnel ----- Mobile -----

père - mère - tuteur (2) de l'enfant (3) -----

autorise celui-ci à **suivre les cours de plongée sous-marine** qui sont dispensés par **l'A.S.M. section PLONGEE SOUS-MARINE** de Mantés la Jolie, en piscine ainsi qu'à participer aux sorties en milieu naturel (mer ou lac) qui seront organisées par le Club.

Fait à ----- le -----

SIGNATURE

NB : La plongée reste un sport à risque consenti. La section Plongée de l'ASM s'engage à respecter la législation en vigueur mais ne pourra garantir l'absence totale d'incidents propres à l'exercice de ce sport.

- (1) Préciser votre nom et prénom
- (2) Rayer les mentions inutiles.
- (3) Préciser le nom et le prénom de l'enfant